

Le Sacré-Coeur : politique et mystique

Conférence au musée d'Orsay le 25 janvier 1994.

Le choix du Sacré-Coeur comme monument-phare, comme centre de gravité du monde catholique en France au tournant du XIXe siècle et le programme des cours d'histoire culturelle organisés par le musée d'Orsay m'ont enthousiasmé parce qu'ils correspondaient parfaitement à l'ensemble de mon travail et rassemblaient les principaux historiens qui m'avaient aidé. Je suis très heureux de cette invitation ; j'en remercie les responsables de ce musée.

J'ai abordé dans mon travail tous les aspects qui vous sont présentés dans ces cours. L'étude du Sacré-Coeur précise à chaque fois les vues d'ensemble de chacun de ces domaines. Il m'a été demandé de traiter les rapports de la politique et de la mystique manifestés à l'occasion de la construction de cette église. Je vous propose d'une part quelques aperçus sur ce sujet à propos des autres conférences (qui traite de politique, d'art, de droit, de philosophie et de littérature)) et d'autre part une vue synthétique.

Dans son tableau des catholiques dans la société française (1848-1914), Jean-Marie Mayeur a rappelé la distinction entre intransigeants et libéraux. Il faut cependant ne pas la figer. Selon ses propres propos dans la préface de mon ouvrage, mes recherches dans son sillage sur les protagonistes de l'entreprise de construction du Sacré-Coeur font sauter une telle distinction en faisant apparaître le "monde mal connu des notables catholiques de la rive droite selon le mot de Jacques Gadille lors de la soutenance de la thèse : Alexandre-Félix Legentil, son beau-frère Hubert Rohault de Fleury, leur beau-frère à tous deux Joseph Marcotte, les dirigeants de la société de Saint-Vincent de Paul dont le rôle fut si important. Ce ne sont pas ces hobereaux réactionnaires, hantés par la nostalgie du passé, qu'on a trop souvent à l'esprit lorsqu'on évoque les élites catholiques françaises du deuxième XIXe siècle. Ces hommes familiers de la haute administration et de l'économie ne récusent pas la modernité dans laquelle entre la France du temps. Ce qu'il refusent, c'est la laïcisation de la société. Cette étude montre que la campagne en faveur de la Basilique de Montmartre ne s'identifie pas à un seul des courants entre lesquels se partage le catholicisme français. A côté de Mgr Pie, figure Mgr Dupanloup. Léon Cornudet écrit à Legentil le 30 juillet 1872 qu'il faut refuser "la couleur de coterie" de l'Univers. L'archevêque de Paris, le cardinal Guibert, sait imposer la discrétion aux intransigeants, ainsi lors du débat de 1873 sur la loi déclarant d'utilité publique la construction de la Basilique. Il prend ses distances vis à vis des légitimistes. Peut-être touche-t-on là à l'une des raisons du succès de l'entreprise." Et j'ajoute que cette attitude de Mgr Guibert et des laïcs qui lui travaillent avec lui est constitutivement liée à leurs options religieuses : ils veulent faire de la construction de ce sanctuaire une oeuvre qui manifeste une foi tournée vers les réalités ultimes de l'existence et qui soit au service de leur patrie, de l'ensemble des Français.

A une meilleure et plus précise connaissance de la dimension politique du monde catholique au tournant du siècle correspond avec François Loyer un renouvellement de la réflexion sur le plan esthétique. Je ne reviendrai pas sur son apport concernant l'architecture du Sacré-Coeur de Montmartre ainsi que sur celui de Bruno Foucart à propos de l'amour des pastiche (article capital qui a vingt ans), apports que je fais mien et essaie de prolonger en suggérant qu'on peut peut-être ériger en titre de gloire l'accusation de pastiche. Ne pourrait-on parler d'un style "pastiche" d'une façon positive comme on parle désormais d'un style "gothique" ou d'un style "baroque", qualificatifs eux aussi d'abord péjoratifs ? Le Sacré-Coeur dans cette perspective serait le chef d'oeuvre du style pastiche.

J'abonde également dans le sens de la réflexion de François Loyer qui a souligné le caractère consensuel du choix de Paul Abadie. Là aussi Mgr Guibert et ses collaborateurs en optant pour un style nouveau afin de rendre visible une spiritualité nouvelle (celle du Coeur du Christ) espéraient des retombées nouvelles dans la vie de la cité.

Je ne reviens pas non plus sur les critères du choix du lieu que François Loyer a mentionnés. Le site qui surplombe la Ville d'une manière exceptionnel, le passé chrétien de la Butte, les terrains presque libres, les intentions missionnaires de l'archevêque auprès d'une population défavorisée suffisent à rendre compte du choix. La référence montmartroise à la Commune dans un Paris ensanglanté n'est pas fondée dans les témoignages de l'été 1872.

Le grand décor du cul-de-four chœur du Sacré-Coeur dont François Loyer vous a déjà dit un mot et dont Bruno Foucart vous entretiendra certainement la semaine prochaine inscrit dans la pierre la conception que les constructeurs ont du rapport de la politique et de la mystique. Il s'y manifeste ce que l'on pourrait appeler une "laïcité ouverte" dans le cadre d'une vision optimiste de l'histoire de l'humanité puisque nulle part il n'y ait question de l'enfer. Les laïcs et les archevêques constructeurs espèrent induire une conception de la France et de l'humanité qui seront d'autant plus humaines qu'elles seront tournées vers cette humanité glorieuse et parfaitement réussie du Christ ressuscité qui a triomphé de la mort et qui communique la surabondance de son amour à tous ceux qui ne se refusent pas à lui, sachant que chacun peut prendre sa place dans cette histoire. Les responsables du Voeu national refusent une Eglise qui par rapport à la société exercerait une sorte de théocratie (un pouvoir direct du spirituel sur le temporel) plus ou moins rêvée par les néo-ultramontains ou les néo-légitimistes.

Ils refusent tout autant une Eglise qui serait purement philanthropique, qui accompagnerait seulement la société dans ses diverses transformations (ce que les théologiens appellent un simple pouvoir directif). Ils souhaitent une conjugaison harmonieuse des laïcs et des clercs tant dans la société que dans l'Eglise comme l'humanité et la divinité sont harmonieusement unies dans le Christ (le pouvoir indirect ou le théandrisme des théologiens).

Le Sacré-Coeur est la principale exception avant 1905 du dispositif mis en place par le Concordat de 1801 à propos des constructions paroissiales dont vous entretiendra Jean-Michel Leniaud. Les constructeurs du Sacré-Coeur se sont interdit délibérément de faire appel aux pouvoirs publics quant au financement, non quant la mise en place du projet en obtenant une déclaration d'utilité publique de leur projet afin de négocier avec la Ville de Paris un juste prix des terrains. Ils étaient décidés à ne pas faire de ce sanctuaire une église paroissiale. Ils voulaient avoir les coudées franches pour la réalisation de leur projet. Ils voulaient que l'Eglise comme telle en la personne de l'évêque diocésain puisse être propriétaire. Certes ils allaient à l'encontre des initiatives révolutionnaires mais anticipaient la loi de Séparation de 1905 dans son application au association diocésaine en 1923. Par là ils refusaient aussi bien une main mise de l'Etat sur l'Eglise c'est-à-dire une Eglise d'Etat qu'une action directe de cette dernière sur la politique. Ils souhaitaient passer par la contribution financière du plus grand nombre de Français, signe de leur adhésion publique à la foi chrétienne. Dans cette perspective, l'adhésion des hommes publics comme tels étaient espérée.

Ce n'étaient pas bien sûr les intentions des libres penseurs dont vous parlera Jacqueline Lalouette. Ils sont les uns et les autres les tenants d'une laïcité "acléricale" ou anticléricale alors que les constructeurs du Sacré-Coeur rêvaient d'une laïcité procléricale. Du côté des cardinaux Guibert, Richard et Amette, du membres laïcs du Comité de construction et des religieux desservants du sanctuaire, la guerre ne fut jamais vraiment déclarée. Le Bulletin du Voeu national n'est le lieu d'aucune polémique, mais seulement d'une proposition perpétuellement renouvelées de l'amour du Christ pour tous et l'invitation à y répondre par une conversion religieuse et un amour de la patrie.

Parmi les Français qui ont répondu à cet appel il y a entre autres Paul Féval, Léon Bloy, Max Jacob que Max Milner évoquera finalement. Ils viennent délibérément habiter à l'ombre du sanctuaire. Ils y prient pour la France et l'Eglise. L'histoire du Sacré-Coeur est désormais inséparable de la leur.

Pour acquérir une vue synthétique des rapports de la mystique (entendue au sens large de religion, de spiritualité ou de la foi catholique) et de la politique, il existe quelques bons guides : le texte rédigé par Alexandre-Félix Legentil début janvier 1871 après sa promesse du 2 décembre 1870, la devise du Voeu national, les cantiques qui furent chantés aussi dans les années 70 qu'en 1919. Ils permettent de présenter la pensée des promoteurs en trois points : le point de départ de leur démarche : un constat réaliste du cours des choses. L'interprétation qu'ils en donnent. Les remèdes qu'ils proposent.

Mais j'en porte témoignage : il en va de la connaissance renouvelée de la mystique des catholiques et d'ailleurs également de la pensée des libres penseurs ou des anticléricaux de l'époque comme de la découverte de leur art et de leurs goûts esthétiques. Cela est déroutant. L'entrée dans leur coeur est aussi difficile que d'entrer dans leur imaginaire objectivé dans l'architecture et leur décoration. Cela nécessite un véritable dépaysement malgré leur proximité. C'est d'ailleurs une des raisons qui m'ont conduit à étudier cette période dont on disait tant de mal. Heureux dans l'enseignement de l'école laïque des Trente glorieuses dans le prolongement de celui de l'entre deux guerres, je n'en découvrais pas moins comme un plus la dimension religieuse qui m'avait été épargnée dans ma jeunesse. Cela m'a amené avec biens d'autres à réexaminer la période qui précédait les cinquante dernières années 1918-1968 et qui me paraissait avoir été méconnue. Je me trouvais à l'aise dans l'esprit qui présidait à la mise en place de ce musée et c'est pourquoi j'ai entrepris cette étude.

Le texte du Voeu national équivalent écrit au monument que nous avons sous les yeux est formel : en présence... Allusion non seulement désastres militaires mais aussi aux affrontements sociaux qui grondent. Cette attention aux événements n'est pas exceptionnelles. Legentil et la plupart de ses contemporains aiment l'histoire de France. Ils savent que celle-ci n'est pas faite seulement de malheurs ou de situations de détresse : il y a aussi des moments de paix et de prospérité tant sur le plan intérieur qu'international. Il y a des victoires et pas simplement des défaites. La vie des nations est à l'unisson de la vie des individus qui connaissent des bonheurs et des malheurs. Ce point de départ me paraît important dans sa banalité. Le croyant qu'est Legentil a les pieds sur terre. Il vit ici et maintenant dans une histoire qui a ses hauts et ses bas. C'est au sein de celle-ci qu'il est invité par son Dieu à vivre sa foi.

Le second temps de la démarche est capital. Il s'agit de l'interprétation des événements, de la considération de leur profondeur : "nous reconnaissons que avons été coupables et justement châtiés". La devise du Voeu national confirme ce point : Gallia poenitens ; mais le complètent par l'autre versant : Gallia grata, formule employée dès les années 1890 dans le cadre de la rentrée de la France dans le concert des nations par l'alliance franco-russe et surtout après la victoire de 1918. A un événement malheureux correspond le Miserere comme dans le célèbre chant Pitié mon Dieu, à un événement heureux correspond le Te Deum ou la version du même cantique : Merci mon Dieu. Dans les deux cas, l'essentiel est dans le "gallia devota", la confiance en Dieu dans

les malheurs comme dans les bonheurs, la réponse à l'appel à la conversion. Les premiers sont les conséquences des péchés des hommes, les seconds sont des cadeaux de Dieu à la fidélité de sa créature. Les expressions de punitions ou de récompense correspondent à une mentalité appréciant la tournure juridique de l'esprit et ne doivent pas cacher la dimension religieuse du contact vécu ou non entre le fidèle et son Dieu. Il en est de même d'un quelconque emploi d'expression comme le courroux de Dieu ou la vengeance de Dieu. Le Dieu des catholiques du XIXe siècle n'est pas le Dieu-Moloch de certains païens, mais le Dieu-Père qui souvent depuis la Renaissance soutient son Fils sur la Croix de même que Marie le reçoit dans ses bras avant la mise au tombeau, même si ces mots sont quelquefois employés.

Mais le lien entre la mystique et la politique est plus subtil qu'une simple relation de cause à effet. Dans le cours de l'histoire, au delà du jugement général, il peut y avoir au moins momentanément de nations justes qui souffrent et des nations pécheresses heureuses comme il y a des justes souffrants et des pécheurs triomphants. Car il n'y a pas seulement le jeu des libertés de chacun mais le jeu de la solidarité de tous dans le bien comme dans le mal, le Christ étant le centre de gravité du dispositif lui le juste qui a "expié", "réparé" pour les péchés de l'humanité, c'est-à-dire qu'il a vécu dans son coeur en notre nom cet amour de son Père en lequel réside la source du bonheur de l'humanité. Comme aucune nation comme aucun individu n'est totalement juste ou pécheur, la nation chrétienne vaincue est appelée à faire pénitence pour ses péchés et ceux de toutes les autres nations, alors que la nation chrétienne victorieuse par son Te Deum reconnaît pour elle et toutes les autres la bonté divine. Pie IX a vécu cela et a invité à en faire autant les promoteurs du Voeu en faisant retirer de la première version du texte de Legentil une diatribe violemment anti-prussienne. Et l'on se souvient des propos de Benoît XV.

La mystique rejoint quasi immédiatement la politique comme les deux commandements de l'amour de Dieu et de l'amour du prochain qui ne font qu'un. Le dernier paragraphe du texte est explicite :.....

La construction du Sacré-Coeur va être le moyen concret de faire amende honorable ou bien faire pénitence ou d'expié les péchés de la France ou de les réparer. Il ne s'agit jamais de faire expier aux autres leurs péchés, mais d'expié ses péchés ou d'expié ceux des autres. Il s'agit surtout de les appeler à la conversion afin qu'il fasse eux-mêmes la démarche de réconciliation source de cessation des malheurs de la France. L'appel au Coeur du Christ fait par Legentil introduit un élément ont l'histoire est éminemment moderne. La dévotion, la spiritualité du Coeur du Christ issue de l'école française de spiritualité, très liée à l'action de la compagnie de Jésus est un monde en elle-même. Elle a été vécue par Marguerite-Marie avec une dimension réparatrice à l'égard des péchés de Louis XIV et de la Cour. Au XIXe, il faut réparer les péchés de la France en renouvelant les dispositions du baptême dans la mort et la résurrection du Christ par la consécration à son Coeur, à une attention renouvelée aux richesses de sa vie intérieure, à son amour pour tous et chacun.

En conclusion, le rapport des catholiques du Voeu national au Coeur de Jésus qui a abouti à la construction du Sacré-Coeur, le rapport chez eux de la mystique et de la politique passe par un bon usage du Miserere et du Te Deum dans les malheurs et les bonheurs, dans la défaite comme dans la victoire, afin d'atteindre le Temple du ciel dont celui de la butte Montmartre est une pâle figure malgré toute sa splendeur.